



## **SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2009**

M. Laurent GARRIGUES, président du Conseil municipal ouvre la séance à 20h.30.

Il espère que tout le monde a passé un agréable été, chaud, ensoleillé et reposant.

Avant de commencer la séance, il tient à souligner certains points événements qui se sont déroulés dans notre Commune durant la pause du Conseil municipal, à savoir :

- L'organisation impeccable et le programme digne, en l'honneur de nos visiteurs de Moustiers-Sainte-Marie lors de leur venue le 1<sup>er</sup> Août.
- L'efficacité de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre sur le devenir des bâtiments de Sézegnin et la décision claire et rapide prise à son issue, qui, il le souhaite, fera accélérer le projet en vue des autorisations et de la mise en chantier.
- Ses remerciements vont aussi à la Jeunesse d'Avusy, qui est venue aujourd'hui nous montrer son enthousiasme et son intérêt pour notre Commune.
- Enfin, la rencontre avec les entreprises, organisée ce lundi 7 septembre, par la commission économie et agriculture qui a été un franc succès. Un résumé sera présenté par M. FLECK sous le point «Rapport des commissions ».

**Présents** : Madame Monique MEYER, Maire.  
Monsieur Eric GARDI, adjoint.  
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Nathalie GIRARD, Catherine LUGINBÜHL, Gloria ROSENBERG, Tamara VEDRINE GRANDJEAN et Claire-Lise ZIHLMANN HALDEMANN, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Yves MERMIER, Guy REYFER et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

**Excusés** : MM. Jean-Pierre GAILLARD et Philippe ISELI, conseillers municipaux

### **Ordre du jour**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2009 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Rapports des commissions ;
- 5) Prestation de serment de M. Yves MERMIER ;
- 6) Election des présidents et membres des diverses commissions ;
- 7) Fixation des dates des réunions de commissions ;
- 8) Propositions de motions et de résolutions ;
- 9) Questions et divers.

---

**Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal**

- Adjoindre un agriculteur, hors Conseil municipal, au groupe de travail « Déclassement zone de Forestal ». Unanimité des membres présents.
- Utiliser la taxe d'équipement communal pour la sécurité routière. Unanimité des membres présents.
- Nouvelle constitution des commissions du Conseil municipal. Unanimité des membres présents.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2009**

M. FLECK, point 8.5, page 8 : M. CRAMER n'administre pas les TPG de tutelle, mais il est ministre de tutelle des TPG.

Cette modification étant apportée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à ses auteurs.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal**

Rien à signaler.

**3. Communications de l'Exécutif****3.1 Manège d'Avusy**

Le département du Territoire a rendu sa décision pour la demande de déclassement du terrain agricole en zone sportive au bénéfice du manège d'Avusy. Cette décision est NEGATIVE.

C'est avec plaisir que Mme MEYER lit le préavis négatif aux conseillers.

Elle ne cache pas sa joie, tout en sachant qu'il y aura certainement un recours contre cette décision.

**3.2 Charte des Jardins**

Mme le Maire tient à s'excuser auprès des personnes concernées par rapport à l'incompréhension autour de la prise en charge des insignes, et informe que la commune prendra finalement en charge les plaquettes des habitants qui ont répondu suite à l'article paru dans le Bulletin communal du mois de juin, soit 10 personnes à Fr. 25.-- la plaquette = Fr. 250.--.

M. REYFER précise que pour démarrer, si la commune ne s'engageait pas, les gens se retrouvaient coincés. Pour les prochaines adhésions, les personnes intéressées passeront directement par le site Internet y relatif et la commande de l'insigne sera à leur charge.

**3.3 Révision des statuts de l'ACG**

Concernant la répartition des voix par commune, pour les votes, Mme le Maire informe que ni le projet du comité, ni celui proposé par les petites communes n'ont été acceptés.

Le dossier est à nouveau en mains du comité, et il est décidé, comme stipulé dans la Tribune de Genève, d'attendre gentiment l'année prochaine pour remettre le sujet sur la table de l'ACG. Pour Mme MEYER, un consensus n'est pas prêt d'être trouvé.

Il faut savoir qu'au début de la dernière assemblée, la Ville de Genève a menacé de quitter l'ACG si la proposition du comité n'était pas votée !

Ce à quoi les petites communes ont répondu par ce vote sanction !

- 3.4**
- Mme PESSE nous adresse ses remerciements pour le soutien que la commune a apporté en faveur d'une association humanitaire dont elle fait partie.

- 3.5 Mme MEYER aimerait remercier M. REYFER pour l'organisation de la sortie sur le site des Raclerets. Ce fut une excellente soirée pour tous, remplie de découvertes et à laquelle l'Exécutif a eu énormément de plaisir à participer. Elle pense que ce sentiment est partagé par les conseillers.

M. REYFER dit que c'est aussi une manière différente de dire « au revoir ».

3.6 Groupe de travail « déclassement zone de Forestal »

Mme le Maire aimerait avoir les noms des personnes des groupes des Indépendants et d'Ensemble qui constitueront le groupe de travail en vue d'un éventuel déclassement de la zone de Forestal.

- Pour les Indépendants : M. FLECK
- Pour Ensemble : Mme ROSENBERG
- Pour l'Entente : M. GOY

Mme MEYER suggère d'adjoindre à ce groupe, un représentant du milieu agricole, hors Conseil municipal.

Les conseillers sont d'accord avec cette proposition.

Mme MEYER contactera les agriculteurs et transmettra un nom lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

- 3.7 Invitation des nouveaux habitants : le mardi 27 octobre à 19h.00 à la salle de Sézegin. Cette soirée concerne tous les conseillers.
- 3.8 Promotions citoyennes : le mardi 17 novembre à 19h.00 à la Mairie. Cette soirée concerne uniquement la commission sociale. Pour une question d'organisation, nous vous remercions de transmettre le nom des personnes qui seront présentes, d'ici au vendredi 13 novembre.
- 3.9 Noël des aînés : le mardi 15 décembre à 18h.30 à la salle de Sézegin. Cette soirée concerne tous les conseillers.
- 3.10 Sécurité routière

M. GARDI rappelle que les autorisations pour Sézegin (routes communales) ont été délivrées ce printemps.

Bonne nouvelle, nous avons reçu, courant du mois d'août, les autorisations pour le village d'Athenaz, malgré les oppositions de la CMNS.

Suite à cela, les soumissions ont été retravaillées et sont maintenant rentrées. Elles doivent encore être analysées.

Nous sommes toujours en attente pour le village d'Avusy, qui rencontre les mêmes problèmes que celui d'Athenaz.

A ce propos, M. GARDI a l'espoir que les autorisations suivront comme pour celles d'Athenaz.

Au niveau financier, l'Exécutif aurait besoin de l'aval des conseillers sur la possibilité d'utiliser la taxe d'équipement communal. Pour mémoire, une taxe est perçue lors de construction et peut être utilisée pour des travaux d'aménagement, dont la sécurité routière fait partie. Le montant actuellement disponible est de Fr. 424'000,--.

Mme MEYER précise que cet argent ne peut être utilisé que pour la création d'infrastructures routières. Cette somme est bloquée sur un compte auprès de l'Etat.

M. GARRIGUES pose la question aux conseillers pour savoir s'ils sont favorables au déblocage des fonds à disposition ?

OUI, à l'unanimité des membres présents.

3.11 M. GARDI informe que des travaux de surfacage de la route de Chancy auront lieu à partir du 28 septembre, pour une durée de 2 semaines. Le tronçon touché s'étend de la route d'Avusy jusqu'à la route du Moulin-Roget.

### 3.12 Rallye

La commune de Viry organise un rallye pédestre, le dimanche 4 octobre en partenariat avec la commune d'Avusy et les associations communales.

### 3.13 Cercle des Jeunes

Appelé plus communément le LOC'S.

Un représentant des voisins est venu en mairie pour se plaindre et attirer l'attention de la mairie sur les bruits et les débordements occasionnés par l'utilisation de ces locaux (bruits jusqu'à 5h. du matin, trafic de motos, jeunes qui dorment sur place...).

Une lettre d'avertissement a été envoyée aux jeunes, aux parents, ainsi qu'au BUPP.

Mme VEDRINE GRANDJEAN tient à préciser que cette personne est venue aux noms des voisins, sans les avoir prévenus avant.

Elle rappelle également que M. Jérôme GRAND de Puplinge, dont elle avait déjà parlé, est disponible et qu'avant de se plaindre, les voisins peuvent aussi se déplacer pour aller voir. Elle partage cependant certains points de mécontentement.

M. JEMMELY souligne qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un avertissement.

Mme MEYER est déçue que cette personne se soit adressée aux noms des voisins, alors que ce n'est pas le cas. Toutefois, elle tient dire que les propos de cette dame n'étaient pas virulents, il s'agissait juste d'un constat. Elle est allée voir les jeunes, mais elle n'a pu que constater son impuissance d'où sa demande de rendez-vous avec l'Exécutif. Mme MEYER insiste sur le fait qu'il n'y avait aucune animosité.

## 4. Rapports des commissions

### 4.1 Commission environnement

La commission a organisé une sortie sur le terrain de Champ-Coquet avec la population. Cette manifestation s'est bien déroulée et a remporté un vif succès.

Les autres sujets en cours sont :

- Le verger communal (des informations parviendront pour le prochain Conseil municipal).
- La préparation d'une séance d'information sur l'énergie pour les habitants de la commune dans le courant de l'automne, avec la participation d'un spécialiste en la matière. Seraient abordés dans cette séance, comment améliorer les gestes de tous les jours et aussi les différentes possibilités qui s'offrent à nous en matière d'isolation des habitations.

M. GOY passe la parole à Mme ROSENBERG pour un petit compte-rendu de la journée du 20 juin dernier.

Mme ROSENBERG : Il s'agissait d'une visite didactique flore et faune à Champ-Coquet, organisée en collaboration avec des spécialistes du département du Territoire et Ecotec. La manifestation a eu énormément de succès et a réuni une quarantaine de personnes de tous âges, sous le soleil. Nos intervenants étaient des gens passionnés et avec beaucoup de patience. Tous les retours que Mme ROSENBERG a eus sur cette journée sont flatteurs, et des demandes pour l'organisation d'autres sorties de ce genre lui sont parvenues.

Elle tient également à dire qu'elle regrette d'avoir été la seule personne du Conseil municipal à participer à cette sortie. Elle tient également à remercier M. JEMMELY qui a fait le chauffeur.

M. BONAITI rappelle que cette balade tombait en même temps que la fête de la musique, organisée par la commune.

Mme ROSENBERG ne veut pas épiloguer. Elle a été déçue et elle voulait simplement le souligner. Pour sa part, à chaque fois que ses collègues organisent quelque chose, elle fait son possible pour y participer, car pour elle, il est important de soutenir les gens qui se donnent de la peine.

#### 4.2 Commission des finances

Une réunion sera fixée pour fin septembre.

M. FLECK demande si la commission a déjà fait l'évaluation du manque à gagner pour la commune, généré par le vote du 27 septembre prochain ?

Mme MEYER : Non, pas encore, mais nous pouvons effectivement faire ce travail.

#### 4.3 Commission sociale et scolaire

La commission a essentiellement travaillé sur le GIAP et le bibliobus.

**En ce qui concerne le GIAP**, 2 solutions possibles ont été retenues. Il s'agit de deux sociétés : ARCE et Happy Children, qui sont venues présenter à la Mairie une proposition de remplacement de la prestation du GIAP en l'état actuelle, à savoir la surveillance des enfants de 11h.30 à 13h.30 et de 16h.00 à 18h.00.

La commission va poursuivre l'étude sur le possible remplacement du GIAP, notamment sur la question du budget, car certaines subventions qui nous sont allouées par le canton pourraient être supprimées.

Ce sujet est clos pour la commission sociale. Il est maintenant en mains de l'Exécutif pour le finaliser.

**Pour ce qui est du bibliobus** : M. REYFER transmettra un document dans lequel il a analysé les différents scénarios possibles (forces, faiblesses, risques) dans l'optique de choisir une solution.

**Pédibus/Vélobus** : Le coordinateur du Vélobus pour Sézegnin s'est désisté. La ligne n'a donc pas pu démarrer à la rentrée, comme prévu. Un nouveau coordinateur est recherché. Pour le Pédibus d'Athenaz, il y a peu d'inscrits, mais la ligne démarrera la semaine prochaine.

La journée internationale du Pédibus aura lieu le 22 septembre prochain à 16h.00 au CCA. Une animation est prévue, et une collation sera offerte aux enfants. Nous profiterons de cette manifestation pour présenter les différents horaires de nos Pédibus et faire un appel pour le Vélobus.

Mme MEYER prie la commission de bien vouloir excuser l'absence de l'Exécutif qui a une séance.

A propos de la fréquentation du Pédibus Athenaz, Mme VEDRINE GRANDJEAN pense que le taux sera plus élevé lorsque les travaux de la sécurité dans le village seront réalisés.

**Communication avec les aînés** : Genève va éditer un bulletin qui regroupe toute les adresses importantes pour les aînés, qui paraîtra courant octobre. Mme LUGINBUHL a écrit un courriel pour savoir de quoi il s'agissait plus précisément, pour ne pas sortir à double des informations. Pour l'instant, elle n'a reçu aucune réponse. A suivre.

**Association de la jeunesse** : Mme LUGINBUHL est venue à l'apéritif offert par la jeunesse et a eu beaucoup de plaisir de voir l'ambiance qui règne entre eux.

A agender, le samedi 10 octobre 2009, pour un bal organisé par la Jeunesse d'Avusy au centre communal.

**Culture** : Ont été rajouté dans ce point, les 24h. du rugby les 4 et 5 septembre 2010 et la Vogue.

Mme VEDRINE GRANDJEAN informe que l'association des parents d'élèves va renaître et que les statuts ont déjà été déposés.

Dans le chapitre information, et pour éviter le problème rencontré l'année passée, il faudrait penser à prévoir un article pour les fenêtres de l'Avent.

#### 4.4 Commission économie et agriculture

La commission économie a préparé l'assemblée organisée en faveur des entreprises communales.

Il a été question de l'implantation de nouvelles entreprises, mais la chose est difficilement réalisable pour le moment car nous manquons de place. Nous pourrions par contre, favoriser le partenariat ou la collaboration avec des entreprises basées hors de nos frontières communales, qui occupent le même secteur d'activités.

Une réflexion s'est également tenue sur le possible déclassement de Forestal. Il est difficile de ne pas entrer en matière sur ce sujet si nous voulons promouvoir l'implantation d'entreprises sur notre territoire.

En ce qui concerne l'assemblée : C'est avec satisfaction que nous avons constaté une bonne fréquentation, 20 entreprises présentes sur les 60 invitées. La participation a été active et interactive. Des sujets et des remarques ont été faits et demandent un suivi.

Toutes les interventions ont été des interventions d'apport et pas des revendications.

Les gens ne voient pour l'instant, pas l'intérêt d'un « service spécial », car notre administration communale est très disponible et ils ont tenu à le relever.

La commission pensait adresser un mot aux personnes qui n'ont pas participé, pour les informer de ce qui s'est passé et relancer leur intérêt.

#### 4.5 Commission aménagement et travaux

**Sécurité routière** : Totem portes entrées des villages : Un retour de l'Exécutif est attendu pour des propositions.

La question des largeurs des portes d'entrée ont été clarifiées (souci de la part des agriculteurs).

Préavis négatif de la CMNS par rapport aux marquages d'Athenaz, discussion qui n'a plus lieu d'être rapportée puisque la demande d'autorisation a été délivrée à la Mairie.

**Ecusson CCA** : Le devis est attendu.

**Potelets bar CCA** : Ils seront finalement exécutés sur mesure, car il y a peu de différence de prix et au moins nous sommes sûrs d'avoir ce que nous voulons.

**Barrière préau** : L'offre de l'entreprise ne correspond pas tout à fait aux normes BPA ni à ce que nous attendions. Le dossier va être affiné. En attente.

### 5. Prestation de serment de M. Yves MERMIER

Afin de faire plus amples connaissances, M. GARRIGUES présente M. Yves MERMIER, aux conseillers municipaux.

Il passe ensuite à la lecture du texte de la prestation de serment et c'est en levant la main droite que M. Yves MERMIER promet fidélité à la constitution, sous les applaudissements des conseillers.

M. REYFER souhaite la bienvenue à M. MERMIER. Pour sa part, ce n'est que physiquement qu'il quitte la commune. La boucle est bouclée puisque c'est M. MERMIER qui était venu chercher M. REYFER pour rejoindre le groupe de l'Entente.

M. MERMIER remercie le Conseil municipal de l'accueil qui lui est fait.

**6. Election des présidents et membres des diverses commissions**

Finances : M. BONAÏTI, président, M. FLECK, vice-président, Mmes GIRARD et VEDRINE GRANDJEAN, MM. GARRIGUES, MERMIER, VILLARS, membres.

Aménagement/Travaux : M. GAILLARD, président, M. ISELI, vice-président, Mmes GIRARD et ROSENBERG, MM. BONAÏTI, GOY et VILLARS, membres.

Sociale/Scolaire : Mme LUGINBUHL, présidente, Mme HALDEMANN, vice-présidente, Mme VEDRINE GRANDJEAN, MM. ISELI et M. MERMIER, membres.

Environnement : M. GOY, président, Mme ROSENBERG, vice-présidente, Mme HALDEMANN, MM. FLECK et GAILLARD, membres.

Economie : M. FLECK, président, M. GARRIGUES, vice-président, Mmes GIRARD, VEDRINE GRANDJEAN, MM. BONAÏTI et MERMIER.

Les conseillers sont d'accord avec ces propositions, à l'unanimité des membres présents.

**7. Fixation des dates des réunions de commissions**

- Mardi 15.09.09 à 20h.30 commission sociale CCA
- Lundi 21.09.09 à 20h.00 commission économie Mairie
- Jeudi 24.09.09 à 18h.30 commission finances Mairie
- Jeudi 24.09.09 à 20h.30 commission environnement Mairie
- Jeudi 01.10.09 à 20h.30 commission aménagement CCA

**8. Propositions de motions et de résolutions**

Rien à signaler.

**9. Questions et divers**

9.1 M. GOY : 3 dossiers sur le site des Raclerets sont à disposition.

9.2 M. GOY prie de bien vouloir excuser ses absences pour la soirée des nouveaux habitants et le Noël des aînés, pour des raisons professionnelles.

9.3 M. FLECK est surpris par la manière dont a été présenté le départ de Sandrine BONDI dans le Bulletin communal. Deux citoyens lui ont également fait la réflexion.

Mme MEYER rappelle que c'est par ces mots-là que Sandrine s'est exprimée dans sa lettre de démission et qu'ils ont été repris pour l'article du bulletin.

9.4 Mme ROSENBERG demande si la liste des projets en cours dans les diverses commissions pourraient être régulièrement mis à jour, afin de savoir où nous en sommes et avoir plus de transparence, comme cela avait été souhaité.

Mme LUGINBUHL dit que pour la commission sociale, c'est le cas.

M. BONAÏTI : Pas possible pour la commission finances, car les sujets sont déjà fixés d'avance, et le choix des sujets ne dépendent pas uniquement du Conseil municipal.

M. GARRIGUES relève qu'il y a des procès-verbaux de synthèse qui résument tout le travail effectué dans les commissions.

Mme ROSENBERG pense que les personnes qui veulent se tenir au courant d'un sujet, ne devraient pas être obligées de relire tous les procès-verbaux. C'est pourquoi, le document avait été accepté ; il mentionnait les différentes étapes, les projets et les personnes répondantes.

M. GOY pense le procès-verbal de la commission reflète bien ce qui se passe à l'intérieur de celle-ci, car il transcrit également les discussions. Pour les autres conseillers, le procès-verbal du Conseil municipal suffit à ce genre d'information.

Mme ROSENBERG pense que ce genre de document devrait être à disposition des gens qui veulent savoir où en sont les travaux en cours d'une manière plus simple.

Elle demande si les conseillers veulent travailler avec ce support ou si nous décidons tout bonnement de l'abandonner ?

M. VILLARS : Comprend la remarque de Mme ROSENBERG, mais pour sa part, ce document était plus une aide destinée aux présidents des commissions pour structurer le travail de la commission, qu'un outil qui donne de la visibilité au Conseil municipal pour savoir ce qui se passe dans les commissions « en temps réel ». Chaque groupe étant représenté dans les commissions, la transmission des informations est facile. Il pense que la mise à jour de la trame ne devrait pas représenter une charge supplémentaire de travail.

Mme ROSENBERG pensait que la volonté de tous était de travailler d'une manière plus systématique et elle demande pourquoi nous avons passé du temps à peaufiner cette trame pour finalement ne pas s'en servir.

Mme VEDRINE GRANDJEAN rappelle que lorsque le document avait été présenté, il avait été accepté de tous, son fonctionnement y compris. Il faut donc s'en servir ou alors, nous aurions dû avoir cette discussion plus rapidement.

M. GOY relève que ce document est idéalement fait, mais qu'il n'est pas toujours adapté à l'évolution de la discussion et du travail fait en commission.

Il aimerait réagir sur le fait que des habitants puissent nous interpeller sur l'évolution d'un dossier et pense que si nous ne sommes pas en charge de ce dossier, que nous n'en connaissons pas forcément son évolution, nous pourrions dès lors transmettre une information qui n'est plus valable. Dans ces conditions, il est recommandé d'attendre le rapport de la commission auprès du Conseil municipal.

En ce qui concerne, le support, Mme ROSENBERG pense que son utilisation demande un effort de gestion du projet et du découpage des différentes étapes, qui permet de le mener à bien.

Pour ce qui est de la communication des projets en cours, Mme ROSENBERG tient à souligner qu'elle ne diffuse jamais d'informations sur des sujets dont elle n'a pas la charge.

M. FLECK quant à lui a déjà de la peine avec les trames pour les procès-verbaux de commission. Pour ce document, il est donc fréquent qu'il n'arrive pas à mettre la synthèse de l'évolution du projet dans son cadre stricte. Le côté formel le gêne un peu.

Pour conclure, M. GOY dit qu'il ne faut pas oublier que ce document a eu le mérite de recadrer l'ensemble des commissions et nous a permis de voir plus clair.

Mme VEDRINE GRANDJEAN pense qu'il était nécessaire de dissocier les rapports des commissions de ce document qui met en avant les objectifs, sans forcément rentrer dans les grandes explications, mais simplement l'évolution des dossiers en cours.

De plus, si après quelques mois de pratique, nous nous rendons compte que ce document n'est pas forcément adapté, il peut très bien évoluer.

M. VILLARS partage l'avis de Mme VEDRINE GRANDJEAN et trouve normal d'utiliser un document qui a été accepté par l'ensemble des conseillers. Il est surpris d'entendre que les présidents de commission n'utilisent pas forcément cette trame. Si tel est vraiment le cas, quelles sont les mesures que ce Conseil municipal pense prendre pour corriger cette situation ? Qui a des choses à proposer ?

Mme LUGINBUHL : Il est clair que ce document est très carré, mais il lui a permis de remettre à plat passablement de détails et a permis de développer les dossiers, de les dynamiser. Elle trouve ce support très bien et s'est bien habituée.

Mme VEDRINE GRANDJEAN propose que les présidents des commissions dressent une liste succincte des problèmes qu'ils rencontrent avec ce document pour la prochaine séance du Conseil municipal.

M. GARRIGUES rappelle que ce travail a été fait pour dynamiser le groupe et le but a été atteint. C'est très bien. Des choses très positives ont été réalisées à travers ce document, et il ne faut pas tout critiquer. Des éléments seront certainement à revoir en cours d'utilisation.

9.6 M. REYFER informe que deux représentants de chacun des groupes ont été reçus le 25 mai dernier chez Stéphane GROS, viticulteur à Dardagny, pour une séance intergroupe. En guise de remerciements, du vin de nos deux producteurs locaux et une bande dessinée lui ont été offerts samedi dernier.

9.7 Mme GIRARD remercie M. REYFER pour le travail qu'il a effectué et profite d'accueillir et de souhaiter tout de bon à M. MERMIER.

9.8 Mme MEYER tient également à remercier M. REYFER pour tout ce qu'il a amené au Conseil municipal et la qualité de son travail. Il sera toujours le bienvenu chez nous.

Elle souhaite la bienvenue à M. MERMIER et beaucoup de plaisir autour de la table du Conseil municipal.

Enfin, Mme MEYER en profite pour souhaiter un joyeux anniversaire à Mme HALDEMANN. Pour tous ces événements, le groupe de l'Entente a le plaisir de convier toutes les personnes réunies autour de la table au verre de l'amitié, une fois la séance close.

9.9 R'vue genevoise, les personnes qui n'ont pas répondu sont priées de s'annoncer.

Avant de clore cette séance, M. GARRIGUES tient à remercier M. REYFER pour ses compétences partagées avec les conseillers, lors de son engagement. Il souhaite également la bienvenue à M. MERMIER et lui souhaite un bon travail.

Il aimerait également donner une petite information sur l'évolution des 24h. du rugby : la demande a été faite pour que cette association soit inscrite au Registre du commerce, en temps qu'association à but non lucratif, qui tend à favoriser la jeunesse, l'école de rugby et le rugby. La réponse est en attente.

La plaquette de la manifestation est sortie grâce au comité exceptionnel.

Au niveau des sponsors, des contacts ont été pris avec des communes et des grandes entreprises. Il s'agit d'un projet ambitieux qui avance bien, et le comité a l'espoir d'avoir de bons sponsors et tous croient à ce projet.

Ses remerciements vont notamment à Tamara, Cathy, Nathalie et Didier, qui se donnent énormément de peine.

Il ne pourrait pas conclure sans souhaiter également un bon anniversaire à Mme HALDEMANN.

La séance est levée à 22h.05.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :